



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXV (1900)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1900

dire sommet aigu, pointe, épine, aiguillon, dard. (Voir aux *Notes et Mémoires.*)

M. le D^r L. BLANC montre une collection d'Algues et explique l'organisation de quelques-unes d'entre elles. Il présente ensuite un pied d'*Aspidistra elatior* et décrit l'organisation particulière de la fleur de cette Liliacée.

M. VIVIAND-MOREL ajoute que la fécondation artificielle est nécessaire pour que cette plante fructifie.

M. LAVENIR présente un pied fleuri d'*Atragene alpina* provenant du jardin de M. Fr. Morel.

M. NIS. ROUX donne lecture d'une lettre de M. Vidal dans laquelle notre collègue répond à la demande qui lui avait été adressée relativement à la question de savoir si le *Crepis alpestris* existe sous une dénomination quelconque ou innommé, parmi les plantes dauphinoises contenues dans l'herbier du chanoine Faure. Il résulte des recherches faites avec soin par M. Vidal, que cette remarquable Cichoriacée, trouvée l'an dernier au Planau de la Salette par M^{lle} Chevalier, n'a pas été récoltée antérieurement par le chanoine Faure.

SÉANCE DU 20 MARS 1900

PRÉSIDENT DE M. NIS. ROUX.

La Société a reçu :

Limoges : Soc. botan.; Revue scientif. VIII, 85-89. — Marseille : Soc. hortic. botan.; Revue hortic. XLV, 545; XLVI, 546-549. — Mâcon : Soc. hist. natur.; Bull. 15-17. — Revue mycologique; XXII, 85-86. — Revue bryologique; XXVII, 1-3. — Chalon-sur-Saône : Soc. sc. natur.; Bull. XXV, 12; XXVI, 1-3. — Paris : Soc. nat. hortic. Fr.; Journal I de 4^e série, 1 3. — Tarare : Soc. sc. natur.; Bull. V, 1-3. — Herbier Boissier; Mémoires 1-13. — Journal de botanique, L. Morot; XIV, 1-3.

COMMUNICATIONS.

M. le D^r LÉON BLANC donne un aperçu des observations de M. Mac-Gregor sur la fécondation des *Salvia coccinea* et *splendens* par l'intermédiaire des Colibris ou Oiseaux-mouches.

M. CHIFFLOT dit que dans les serres du Parc de la Tête-d'Or, à Lyon, on a vu certaines Orchidées fécondées par l'intermédiaire des Moineaux.

M. VIVIAND-MOREL décrit la duplication du *Cyclamen* de la Perse et donne des explications sur la fixation des monstruosités par semis des graines.

M. le D^r LÉON BLANC présente une Algue rouge, l'*Hildebrandtia rivularis* récoltée à Décines. Il montre ensuite une collection d'Algues cyanophycées, et il indique les caractères de plusieurs d'entre elles.

M. L. Blanc, revenant sur une question traitée par M. Saint-Lager à la séance du 27 juin 1899, énumère les nombreux cas d'application de l'examen histologique pour la détermination des plantes et des divers produits d'origine végétale.

M. le Secrétaire lit la note suivante envoyée par M. le D^r Ant. Magnin :

Le numéro des *Annales* que je viens de recevoir contient le résumé des diverses communications que j'ai faites à la Société en octobre dernier ; deux de ces comptes rendus demandent quelques rectifications ou additions.

I. *Note sur le Dorycnium juranum.* — Dans la communication du 10 octobre, j'ai insisté, peut-être un peu trop, sur les différences (réelles) que le *Dorycnium* de la région bisontine présente avec le *D. herbaceum* et sur ses rapports (moins accusés) avec le *D. suffruticosum* ; d'autre part, la concision du procès-verbal de la séance (*loc. cit.* p. 31), concision qui ne permettait pas de reproduire tous les détails dans lesquels je suis entré, notamment les particularités de structure, donne au lecteur cette impression que je rapporte absolument le *D. juranum* au *D. suffruticosum* ; or, ma conclusion tendait à la considérer plutôt comme une forme intermédiaire entre les deux espèces que comme rattachée au *D. suffruticosum*.

L'étude que nous avons faite, M. Parmentier et moi, de la structure de cette forme régionale, nous a permis de constater des particularités anatomiques qui s'ajoutent aux caractères morphologiques externes en faveur de l'opinion que j'avais émise d'abord; mais celle-ci ne repose que sur la comparaison de quelques formes seulement d'une région restreinte; M. le D^r Rikli, du Muséum de l'École polytechnique de Zürich, qui a pu faire une étude beaucoup plus complète de toutes les espèces de *Dorycnium*, sur des matériaux provenant des points les plus variés de leur aire géographique, a reconnu que plusieurs des caractères donnés comme distinctifs étaient sujets à variation, notamment la forme de l'étendard: il conclut que le *Dorycnium* de Velesmes est une forme *septentrionale* du *D. herbaceum* (1); nous ne sommes pas éloignés de nous ranger à son avis, ainsi qu'on le verra dans le mémoire que nous pensons pouvoir donner incessamment.

II. *Note sur le Quercus cerris*. — Des recherches nouvelles que j'ai faites sur l'histoire et sur la distribution géographique actuelle du *Q. cerris*, grâce aux communications obligeantes de MM. Ascherson, Autran, D^r Bonnet, Burnat, Hy, etc., me permettent d'affirmer de nouveau, ainsi que je l'avais déjà indiqué, à la suite de De Candolle, Mathieu et Fliche, que cette essence, plus répandue autrefois, est aujourd'hui en voie de régression.

J'en ai trouvé, du reste, une preuve irréfutable.

Dernièrement, à l'occasion d'une étude que je poursuis, avec M. le D^r Girardot, de Besançon, sur la nature des vieilles charpentes de la région franc-comtoise, qu'une légende attribue au Châtaignier, j'ai examiné un assez grand nombre de fragments de Chênes, les uns de l'époque actuelle, les autres provenant des alluvions de l'Ognon, du Rhône, de la Saône; parmi ces derniers, un fragment trouvé par le D^r Girardot, près de Pontailleur-sur-Saône, dans les couches marnosableuses de cette rivière, à une profondeur de près de trois mètres, couches qui remontent au moins à l'époque préhistorique, s'est trouvé appartenir au *Q. cerris*! Cette constatation intéressante prouve donc :

1° Qu'à l'époque préhistorique, sinon plus anciennement en-

(1) *In litteris*, nov. 1899.

core (ces couches appartiennent peut-être au quaternaire?) le Chêne chevelu existait déjà dans l'est de la France ;

2° Qu'il avait, à cette époque, une dispersion plus étendue qu'à l'époque actuelle, puisqu'on ne le rencontre plus aujourd'hui dans les environs de Pontailler ; l'aire de l'espèce est donc bien en voie de rétrécissement. Je développe tous ces points dans un mémoire en préparation.

M. SAINT-LAGER fait des réserves en ce qui concerne l'ancienneté des alluvions de la Saône où ont été trouvés des fragments de *Quercus cerris*. Il admet d'ailleurs volontiers que les plantations de Chêne chevelu ont occupé autrefois des espaces plus étendus que dans le temps présent ; mais pour accepter l'hypothèse d'une régression par des causes naturelles, il exige qu'on prouve que le climat actuel de la France centrale et même méridionale n'est plus assez chaud pour que le susdit Chêne puisse vivre d'une manière permanente.

M. le D^r ANT. MAGNIN fait hommage à la Société des numéros 1-2-3 de la publication qu'il a entreprise sous le titre « Archives de la Flore jurassienne ». Il donne un aperçu du plan de cette publication et il insiste particulièrement sur l'étendue qu'il assigne au domaine de cette Flore. La délimitation de celui-ci est évidemment nécessaire, puisqu'elle a été définie diversement par les botanistes. M. Magnin estime qu'il convient de comprendre dans le domaine de la Flore jurassienne : 1° les chaînes plissées s'étendant de la Chartreuse au Lägern, avec adjonction de l'île calcaire de Crémieu et des plateaux calcaires de la Haute-Saône ; 2° le prolongement de ces terrains jurassiques dans les cantons de Schaffouse, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière, c'est-à-dire les Randen, l'Alb, Jura de la Souabe et de Franconie.

Le domaine de la Flore jurassienne ainsi compris, a pour limite extérieure, à l'ouest, les terrains bressans, vosgiens, quaternaires de la vallée du Rhin ; à l'est, les Alpes du Dauphiné et de la Savoie, les plaines tertiaires de la Suisse et des pays allemands.

Il est bien entendu que, malgré la nature différente des terrains, les îlots granitiques de Chamagnieu et de la Serre, la forêt quaternaire de Chaux et les bassins molassiques du Bourget, du Petit-Bugey, de Belley, etc., font partie du domaine jurassien dans lequel ils sont enclavés.

M. Magnin indique à grands traits les différences et ressemblances de la Flore des diverses parties de ce domaine; elle dépendent surtout des conditions géiques et climatiques. En ce qui concerne certaines espèces, il faut tenir compte du fait initial de leur localisation régionale qu'on a appelé l'endémicité et du contingent provenant des contrées environnantes.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1900

PRÉSIDENTE DE M. VIVIAND-MOREL.

La Société a reçu :

Montevideo : Museo nacional; Anales XIII. — Chapel Hill : Elisha Mitchell scientific. Soc.; Journal XVI, 2. — Besançon : Institut botanique ; 1-6; Archives de la Flore jurassienne, 1-4.

COMMUNICATIONS.

M. le D^r LÉON BLANC présente le fruit d'une Asclépiadée, *Mandavillea suaveolens*, qui, comme celui de la Dionée et de quelques autres plantes bien connues, est conformé de manière à constituer une sorte de piège pour les bestioles qui s'y introduisent. Il montre ensuite une collection de plantes fossiles.

M. VIVIAND-MOREL offre à la Société un exemplaire de ses « Observations sur quelques plantes de Fontainebleau. » Dans ce travail, il rappelle les longues discussions entre les botanistes qui ont adhéré à la doctrine de Thurmann et ceux qui, sans contester l'influence de la structure physique, accordent une part prépondérante à celle de la composition chimique du sol. Ces derniers sont devenus de plus en plus nombreux après qu'on a démontré que la terre des parties de la Forêt où apparaissent des espèces calcicoles contient beaucoup plus de carbonate de chaux que la terre sableuse ou gréseuse sur laquelle ne croissent que des espèces calcifuges. Lorsqu'il y a mélange de calcicoles et de calcifuges, le sol, disait-on avec Contejean, contient assez de chaux pour suffire aux faibles exigences de la plupart des calcicoles et n'en renferme pas assez pour repousser les calcifuges. Cette dernière explication n'a pas été vérifiée